

Fédération Française des Échecs

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
Membre fondateur de la fédération internationale des échecs



Direction Nationale des Scolaires

Christian BLEUZEN
30, allée des Mimosas
35410 DOMLOUP
Téléphone : 06 60 18 17 99

CHAMPIONNAT DE FRANCE SCOLAIRE 2012-2013

FINALE NATIONALE

Contrat de partenariat : Lycées par 4

Entre

Nom de l'Organisme : ECHIQUEUR HAUT ALPIN DE GAF

MR LAMORTE Dominique

Tél. 06/07/19/44/53

e.mail : domlam@9online.fr

dom.lam@9online.fr

et

la Fédération Française des Echecs, représentée par son **Président**

Henri CARVALLO

Adresse : BP 10054

78185 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Téléphone : 01 39 44 65 80

Fax : 01 30 69 93 15

Il est convenu ce contrat de partenariat pour la réussite de la finale 2013 des Lycées par quatre joueurs.

A cet effet, la Fédération, sur le budget national, secteur scolaire, alloue une somme forfaitaire de 1500 € à l'organisateur, L'organisateur a en charge la mise en place générale de la manifestation, soit qu'il en assure directement l'organisation matérielle, soit qu'il recoure à des prestataires des services extérieurs. Ainsi, la participation de la FFE devra être intégralement utilisée pour financer la manifestation, conformément au budget prévisionnel.

La somme de 1200 € pourra être versée, sur la demande de l'organisateur, dès la signature du contrat. Le complément sera versé après le début de la compétition et dès réception des documents à fournir, notamment le budget définitif, selon les critères suivants :

Somme de 30 € par équipe présente.

Préambule

L'organisation de la phase finale nationale est l'occasion pour l'organisateur d'assurer une véritable promotion du sport-échecs, dans son département et dans sa région. L'information sera donnée aux différents organes de la presse parlée et de la presse écrite du département, de la région.

L'organisateur, au nom de la Fédération Française des Echecs, se charge d'apporter une information officielle, aux différentes structures administratives nationales (Éducation Nationale, Jeunesse et Sports, Comité Olympique et Sportif). Il fera de même pour toutes les structures de son département et de sa région, il n'oubliera pas notamment les contacts avec l'Inspection Académique et le Rectorat.

Les différents partenaires de l'organisateur (mairie, associations, élus, commerces, etc.) seront portés à la connaissance du responsable national des scolaires.

1. DATES et HORAIRES

La Finale Nationale de la compétition des Lycées par équipes de 4 joueurs, aura lieu sur 4 demi-journées du vendredi 24 mai 2013 au dimanche 26 mai 2013.

Elle regroupe 30 équipes au plus soit 120 joueurs avec 2 accompagnateurs par équipe et les éventuels remplaçants.

Dans chaque équipe de Lycée, 2 remplaçants sont autorisés.

L'Elo rapide est pris en compte.

Les horaires sont les suivants :

Vendredi ²⁴ mai 2013 :

Arrivée, Accueil et Installation en début d'après midi.

Remise d'un document regroupant des informations sur la région et utiles pour le séjour.

Vendredi ²⁴ mai 2013 :

Ronde 1 : 17h30 à 18h40

Ronde 2 : 18h50 à 20h00

Dîner à partir de 20h00.

Samedi ²⁵ mai 2013 :

Ronde 3 : 9h00 à 10h10

Ronde 4 : 10h20 à 11h30

Ronde 5 : 11h40 à 12h50

Déjeuner à partir de 12h30

Ronde 6 : 14h30 à 15h40

Ronde 7 : 15h50 à 17h00

17h00 : Emploi du temps à définir.

Dîner à partir de 19h00.

Dimanche ²⁶ mai 2013 :

Ronde 8 : 8h00 à 9h10

Ronde 9 : 9h20 à 10h30

11h00 : Palmarès final

12h30 : Repas de clôture

2. QUALIFICATION

La liste des qualifiés par catégorie est arrêtée par le responsable national des scolaires à l'issue des phases académiques et en fonction de la réglementation en vigueur (Règlement des Championnats Scolaires annexé). Les qualifiés s'adresseront directement à l'organisateur pour confirmer leur inscription à la finale nationale.

3. ORGANISATION

Salles de Jeu: La superficie doit permettre un espace aéré.

Les accès aux salles de jeux doivent comporter des panneaux de résultats. L'affichage progressif des résultats est obligatoire. En début de tournoi, la composition des équipes sera également affichée.

Au premier échiquier, et à chaque ronde, le comité d'organisation doit faire placer un support indiquant les noms des équipes.

L'utilisation de pendules électroniques est obligatoire.

Salles d'analyses: S'agissant de parties rapides, il conviendra simplement de prévoir un coin de convivialité avec échiquiers pour permettre le jeu sans déranger la salle du tournoi. La ou les salles fournies par le comité d'organisation doivent être claires, les tables propres ou recouvertes, les chaises confortables.

Arbitres: C'est le responsable national qui désigne les arbitres sur proposition de l'organisateur. L'accord définitif est soumis à la Direction Nationale de l'Arbitrage.

Le groupe d'arbitrage doit être supervisé par un arbitre principal (AF3 minimum) et comprendre, au moins, par tournoi trois voire quatre arbitres (AF4 minimum). Ces arbitres ne quitteront pas l'aire de jeux, et géreront l'organisation "administrative" (opérations de recensement des résultats, affichages, accueil, mise en place des équipes, matériel) et l'ordinateur.

En outre, avant le début de la compétition, ils auront pour charge de vérifier la validité de la composition des équipes (affiliations, ordre des Joueurs, classement, certificat de scolarité). Ils sont également responsables de l'affichage des équipes en début de tournoi, pour éviter les réclamations ultérieures !

Matériel : Tout le matériel y compris les feuilles de composition des équipes, les feuilles de matches, et des stylos ..., sera mis à la disposition des arbitres par l'organisateur.

Il est nécessaire de disposer d'un nombre suffisant de jeux, d'échiquiers et de pendules (non mécaniques).

Le matériel doit être agréé par la FFE.

Accès aux terrains : Comme dans tout sport, l'accès au terrain de jeux (aire de jeu) est réservé aux joueurs et aux arbitres. L'aire de jeu devra donc être délimitée, mais tous les spectateurs doivent pouvoir observer la compétition.

Si les arbitres ont la compétence à la gérer, la présence sur l'aire de jeu de l'adulte responsable de l'équipe (enseignant, entraîneur ou accompagnateur), peut être autorisée dans le respect des règles définies par l'organisateur et les arbitres.

Buvette : en dehors des zones de jeu ou d'analyse, le Comité d'organisation prévoira le fonctionnement d'une buvette. S'agissant de Championnats Scolaires, les prix pratiqués doivent être réduits au minimum.

4. HÉBERGEMENT - INDEMNISATION

Pour le budget de la compétition, il convient de prévoir :

- les indemnités et les frais de déplacement (SNCF 2^{ème} classe) pour les arbitres,
- l'hébergement (2 nuits + 2 petits déjeuners) des 30 équipes de joueurs et des accompagnateurs, ainsi que l'hébergement pour le représentant FFE (Responsable National des Scolaires ou autre), et pour les arbitres venant de loin.
- les 4 repas pour tous les participants (Vs + Sm + Ss + Dm).
- Le temps touristique est prévu le samedi 25 mai 2013 après-midi.

Il appartient à l'organisateur d'obtenir les différentes subventions nécessaires (Municipalité, Conseil Général, Région, Sponsors, etc.). Il est rappelé que la FFE verse la somme forfaitaire de 1500 euros, à laquelle s'ajoutera le complément, dès réception des documents à fournir, notamment le budget définitif.

L'organisateur veille à l'équilibre de son budget.

Les participants contribueront aussi à l'équilibre du budget. Les joueurs, accompagnateurs et remplaçants réglementaires prévus au chapitre 1, verseront chacun à l'organisateur une somme de 50 € au moment de l'inscription de leur équipe. L'organisateur pourra demander davantage, seulement aux joueurs, remplaçants et accompagnateurs supplémentaires, qui s'acquitteront aussi de cette somme au moment de l'inscription de leur équipe. Au-delà des 6 (4 joueurs, le remplaçant et 1 accompagnateur, l'organisateur pourra demander davantage, aux accompagnateurs supplémentaires, qui s'acquitteront de cette somme au moment de l'inscription de leur équipe.

Une photocopie de l'agrément des locaux (compétitions et lieux d'hébergements), par l'Inspection académique ou se déroule la finale, doit être impérativement fournie au Responsable National des Scolaires.

Un récépissé expliquant les garanties de notre assurance, sera envoyé automatiquement à toutes les écoles qualifiées.

S'agissant de championnats scolaires, l'hébergement des joueurs et des accompagnateurs peut se faire dans des structures scolaires.

5. PROMOTION

Le comité d'organisation s'engage à assurer la promotion de la manifestation dans la presse écrite et audiovisuelle locale et nationale, auprès des sites internet, des revues spécialisées etc... Des entretiens à la télévision devront être recherchés.

L'organisateur devra adresser aux équipes inscrites, avant le début de la compétition, une plaquette indiquant tous les renseignements indispensables aux participants et accompagnateurs, pour cela, le Responsable National des Scolaires de la FFE donnera la liste des inscrits et leurs coordonnées à l'organisateur six semaines, au plus tard, avant le début de la compétition.

6. CÉRÉMONIES

La remise des prix doit revêtir un caractère officiel et doit offrir un certain prestige.

Il est souhaitable d'installer un podium pour les 3 premières équipes.

Les frais de représentation (vin d'honneur, boissons non alcoolisées pour les enfants, cartons d'invitations, etc.) concernant la remise des prix, sont à la charge du comité d'organisation. Dans le cas d'un partenariat efficace et réalisable, l'idée d'organiser cette cérémonie finale à l'Hôtel de Ville, est souvent très bonne pour la convivialité et pour les frais.

7. LES INVITATIONS

Le carton d'invitation devra faire apparaître les coordonnées de la Fédération Française des Échecs (Président et Responsable National des Scolaires) et celles de l'organisateur. L'inscription des coordonnées de la municipalité (ou d'autres personnalités) est soumise à l'approbation du Responsable National des Scolaires : elle est souhaitée dans le cas d'un partenariat efficace et réalisable. La production des imprimés d'invitation est à la charge de l'organisateur, qui peut trouver un sponsor.

Dans tous les cas, le projet d'invitation sera soumis à l'approbation du Responsable National des Scolaires.

Les invitations seront envoyées par l'organisateur en direction de tous les invités, y compris de ceux de la liste fournie par le Responsable National des Scolaires.

8. PRIX

Principe : le comité d'organisation s'engage à récompenser toutes les équipes et chaque participant doit repartir avec un souvenir.

Au moins une coupe (ou trophée) sera offerte à chaque équipe. Il conviendra également de prévoir un souvenir individuel pour chaque joueur participant (médaille, gadget, revue, etc.).

L'organisation offrira un diplôme de participation à chaque joueur participant ainsi qu'à chaque établissement. Il sera recherché un partenariat avec les Conseils Généraux ou Régionaux pour la remise de tous ces trophées. Prévoir également différents partenaires locaux.

D'autres récompenses peuvent être prévues comme des coupes ou des récompenses spéciales (meilleure performance, meilleur échiquier, plus jeune, etc.).

9. CONTRATS de PARTENARIAT

Tout contrat avec une firme commerciale doit être soumis à l'agrément de la Fédération afin d'assurer la compatibilité avec l'éthique fédérale et d'éventuels contrats commerciaux soumis par la FFE.

10. COMPTE - RENDU

Le comité d'organisation s'engage à remettre sous 15 jours, à la Direction Nationale des Scolaires, un compte-rendu de la manifestation avec photos (l'autorisation des parents est indispensable) et articles de presse parus à cette occasion.

Il enverra également au Responsable National des Scolaires un exemplaire du bilan financier, afin que la FFE puisse régler le solde, défini plus haut.

Fait à GAP, le 23 NOVEMBRE 2012

Le Comité d'Organisation

Représenté par Jean-René PAIRAUD

Le président de l'échiquier haut alpin

Dominique LAMORTE

La Fédération Française des Échecs

Représentée par son Président



ECHIQUIER HAUT ALPIN



LYCEE ST JOSEPH

CREATION D'UN COMITE D'ORGANISATION

**JR PAIRAUD - Thierry GIL - Mme MARCQ
(EHA - LYCEE ST JOSEPH)**

**Relations sponsors – médias partenaires
Vanessa RIVALAIN**

**Secrétariat
Cécile OLLIVIER**

**Trésorier
Bernard LEBEAU**

**Arbitrage
Vincent AMERI**

**Relations scolaires et FFE
Denis DELEAU**

10/10/2012

Organisation de la finale nationale du championnat de France des Lycées.

L'Echiquier Haut Alpin de Gap s'est porté candidat à l'organisation de la finale 2013 du championnat de France des Lycées. Le Comité Départemental des Hautes Alpes apporte son plein soutien à cette démarche.

Cette saison des initiatives sont engagées par des clubs du département, Laragne, Gap et Serres, pour intervenir dans les établissements scolaires. De plus, le Comité dirige actuellement ses efforts vers la construction d'une réelle politique pour la promotion des échecs au niveau départemental.

Ce genre de projet constitue la preuve que notre département est en capacité d'assurer de grandes manifestations, d'en gérer l'organisation pratique et la communication qui l'accompagne au niveau national.

Cordialement,

Le Président,

Léo Joubert

4, rue des chauvins

05700 Serres

06.71.16.42.05

joubert.leo@gmail.com



PRÉFET DES HAUTES-ALPES

Gap, le 22 novembre 2012

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

PÔLE COHÉSION SOCIALE
Service Jeunesse, Sport et Vie Associative

Affaire suivie par : Corine BOTTA
Tél. : 04 92 22 22 89
Courriel : corine.botta@hautes-alpes.gouv.fr

Monsieur le Président
Fédération Française des Echecs

BP 10054
78185 SAINT QUENTIN EN YVELINES
CEDEX

Monsieur le Président,

La DDCSPP des Hautes-Alpes apporte son soutien à la candidature du club « Echiquier Haut Alpin de Gap » et du Lycée Collège Saint Joseph pour l'organisation de la finale nationale des lycées qui doit se dérouler en mai 2013.

« L'Echiquier Haut Alpin » est un club particulièrement actif dans le département auprès des scolaires. Outre la section échecs étude de Saint Joseph, il anime également des ateliers périscolaires à destination des jeunes scolarisés des collèges de Saint Joseph, Mauzan et Fontreynne dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Cette association dispose d'un savoir faire technique et logistique qui lui permet tout à fait de répondre aux exigences du cahier des charges de la Fédération Française des Echecs.

L'obtention de l'organisation de ce championnat apporterait à ce club une juste reconnaissance des actions menées auprès des jeunes et conforterait la section échecs étude déjà mise en place dans le cadre d'une convention avec le collège Saint Joseph. Ce serait également une excellente opportunité de promouvoir cette discipline à l'échelle départementale et nationale.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Directrice Départementale
et par délégation,
L'Inspecteur

Sylvain MOUGEL

Copie adressée à :
Monsieur le Président
Echiquier Haut Alpin de Gap
5 Rue Villar
05000 GAP



Conseil Général Hautes Alpes

Direction Générale des Services

VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

Affaire suivie par : Olivier COMBESCOT

☎ : 04.92.40.38.79.

✉ : olivier.combescot@cg05.fr

Monsieur Dominique LAMORTE
Président de l'association
« Échiquier Haut Alpin de Gap »
5, rue Villars
05000 GAP

Gap, le **30 OCT. 2012**

Objet : Lettre d'intention portant sur le soutien du club « Échiquier Haut-Alpin de Gap » afin d'accueillir la Finale nationale des lycées qui se déroulera en juin 2013

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous confirmer le soutien du Département pour l'organisation de la Finale nationale des lycées qui se déroulera en juin 2013 à Gap.

A ce titre, je vous informe que sur avis de Monsieur Jean-Michel ARNAUD, 1^{er} Vice-Président en charge des sports, une subvention d'un montant de 1 000 € sera proposée au vote de l'Assemblée Départementale.

Concernant l'accueil de cet événement, conformément à ce que prévoit le Schéma départemental du sport, il sera demandé à la structure organisatrice de porter une attention particulière à l'implication du mouvement sportif départemental, au-delà de la discipline concernée.

Vous souhaitant la pleine réussite de ce projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Jean-Yves DUSSERRE

Copie à : Jean-Michel ARNAUD

Gap, le

16 NOV 2012

MAIRIE DE GAP
Direction Générale de l'Administration
Direction des Sports
3 rue Colonel Roux
05000 GAP
Tél : 04.92.53.24.21
Fax : 04.92.53.25.13

OP/AP

Monsieur,

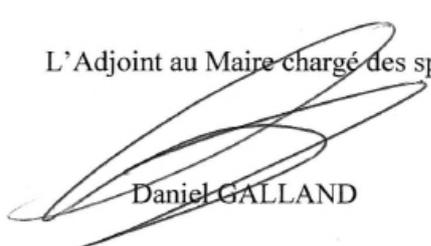
Vous avez bien voulu me présenter la candidature de l'échiquier Haut-Alpin à la finale des Lycées.

J'ai le plaisir de vous confirmer notre soutien à l'accueil de cette manifestation.

Je me réjouis par avance que le club puisse accueillir cette compétition regroupant les jeunes joueurs venus de toute la France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Adjoint au Maire chargé des sports



Daniel GALLAND

Mr Jean-René PAIRAUD
Échiquier Haut-Alpin de Gap
5 rue Villars
05000 GAP



Ligue de Provence d'Echecs

Association membre de la Fédération Française des Echecs, membre fondateur de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE). Fédération agréée par arrêté du Ministre de l'Education Nationale et Fédération sportive par arrêté du Ministre chargé des Sports.

Objet : Soutien à l'organisation du Championnat de France des Lycées

Monsieur le Président,

La Ligue de Provence d'Echecs apporte son soutien à la candidature de l'Echiquier Haut-Alpin et au Lycées Saint Joseph pour l'organisation du Championnat National des Lycées 2013 à Gap.

L'Echiquier Haut Alpin a un savoir faire reconnu dans toute la région et au-delà. Sa maîtrise dans l'organisation est prouvée par la mise en place d'évènements comme l'Open International de Gap, inscrit au calendrier de la Fédération Internationale des Echecs.

Le club est particulièrement dynamique et c'est notamment chez les scolaires que ses interventions sont appréciées. Le Collège/Lycée St Joseph accueille chaque semaine des ateliers de qualité et les joueurs qui y sont formés rivalisent avec les meilleurs jeunes de Provence.

Les dirigeants comme Jean-René Pairaud, Bernard Lebeau, Jean-Jacques Treguer, Pierre Torbay, Cécile Ollivier et Vincent Ameri (Arbitre de la fédération internationale) sont des organisateurs expérimentés, et ils pourront aussi compter sur Léo Joubert, Président du Comité Départemental du Jeu d'Echecs des Hautes-Alpes.

J'ai déjà contacté les autres comités départementaux voisins qui sont prêts à aider les organisateurs du Championnat de France des Lycées, en mettant à leur disposition le matériel complémentaire nécessaire (pièces, échiquiers, pendules,...). J'ai également demandé au Directeur Régional de l'Arbitrage de recenser les arbitres volontaires pour aider les organisateurs.

La Ligue de Provence toute entière est mobilisée derrière votre candidature.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

à Salon de Provence, 12 novembre 2012

Ligue de Provence d'Echecs
Le Président

Stéphane Escafre

O.G.E.C.
COLLEGE & LYCEE PRIVES ST-JOSEPH
2 rue des Pins
05010 GAP CEDEX
SIRET : N° 78243675200011
Comptabilité-gestion :
Tél. 04.92.53.12.42
Fax 04.92.53.89.61

Gap, le 25/10/2012

ECHIQUIER Haut-Alpin de Gap
5, Rue du Villars
05000 GAP

Objet : Organisation tournoi

Messieurs,

Nous vous confirmons que nous sommes d'accord pour étudier les possibilités d'hébergement pour l'organisation du tournoi.

Dans cette attente et vous en remerciant par avance, veuillez agréer, Messieurs, nos sincères salutations.

Thierry GIL
Directeur Adjoint



OGEC Collège et Lycée SAINT-JOSEPH
2, Rue des Pins - 05000 GAP
 TEL 04 92 53 84 44 - FAX 04 92 53 12 46
 SIRET N° 78243675200011

Gap, le 29 novembre 2012

ECHIQUIER HAUT-ALPIN de GAP
 5, Rue du Villars
 05000 GAP

DEVIS 2012/2013

| Qté | Désignation | | prix/pers./jour | prix/personne |
|-----|---|-------|-----------------|----------------|
| | COUT TOURNOI MAI 2013 : | | | |
| | <u>HEBERGEMENT :</u> | | | |
| | Nuit + petit-déjeuner nuit du 24 et 25/05/2013 | | 10,00 € | 20,00 € |
| | <u>REPAS :</u> | | | |
| | repas 5 €/repas repas du 24/5 soir + 25/5/13 soir | | 10,00 € | 20,00 € |
| | * repas du 25/5/12 midi + pique-nique 26/5/13 + vin d'honneur * voir si partenariat avec Sévigné | | | |
| | | TOTAL | 20,00 € | 40,00 € |

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

PREVISIONNEL LYCEE BASE 20 EQUIPES

| Dépenses | | Recettes | |
|--|--------------------|------------------------------------|--------------------|
| achats | | rémunérations des services | |
| | | | |
| marchandises (coupes, médailles,...) | 900,00 € | EQUIPES ET ACCOMPAGNATEUR 1 | 5 000,00 € |
| matériels/fournitures | 500,00 € | REPLACEMENT ET ACCOMPAGNATEUR 2* | 2 000,00 € |
| fournitures de bureau (papiers, stylos, encre..) | 600,00 € | | |
| autres fournitures (affiches, flyers,..) | 1 000,00 € | | |
| | | | |
| total chapitre | 3 000,00 € | total chapitre | 7 000,00 € |
| | | | |
| Services extérieurs | | subventions | |
| | | FFE ORGANISATION | 1 500,00 € |
| hebergement + petit déjeuner** | 2 400,00 € | Ville | 500,00 € |
| repas *** | 1 800,00 € | département | 1 000,00 € |
| repas **** | 1 800,00 € | région | |
| frais déplacement arbitres | 1 000,00 € | CNDS | |
| hebergement + petit déjeuner arbitres et ffe | 600,00 € | rotary | |
| | | FFE REPAS HEBERGEMENT | 600,00 € |
| total chapitre | 7 600,00 € | total chapitre | 3 600,00 € |
| | | | |
| | | autres produits de gestions | |
| | | | |
| autres charges de gestion | | | |
| | | Recettes diverses | |
| total chapitre | 0,00 € | total chapitre | 0,00 € |
| | | | |
| | | TOTAL RECETTES | 10 600,00 € |
| | | | |
| | | deficit | |
| TOTAL DEPENSES | 10 600,00 € | TOTAL | 10 600,00 € |

* base 10+10 à 100 euros

** base 120 personnes en internat 10 € par nuit

*** base 3 fois 120 repas à 5 euros

****base 15x120 repas sévigné

120 médailles, 20 coupes

120 diplomes

invitations, affiches

banderoles, autres, ...etc



imprimer

contenu du message

de : "Renard Frederic" <frederic.renard@francetv.fr>
A : "gapechecs@voila.fr" <gapechecs@voila.fr>
date : 22/11/12 à 14h42
objet : RE: finale des championnats de france des lycées à GAP lycée st joseph

[voir l'en-tête complet](#)

Bonjours , j'ai bien reçu votre proposition de reportage, le sujet est intéressant, je le proposerai en conférence de rédaction. je vous rappelle que nous sommes une chaine d'actualité et que les reportages sont choisis le matin même de leur diffusion. je vous demande de reprendre contact avec nous 15 jours avant l'événement. Cordialement

De : gapechecs@voila.fr [mailto:gapechecs@voila.fr]

Envoyé : mardi 20 novembre 2012 11:15

À : Renard Frederic

Objet : finale des championnats de france des lycées à GAP lycée st joseph

bonjour,

comme je vous l'ai expliqué par téléphone, je m'adresse à vous afin d'informer FRANCE 3 Méditerranée sur la candidature du club d'échecs de gap et du lycée collège st joseph à l'organisation de la finale nationale des lycées au mois de juin 2013.

cette compétition qui réunit les vingt deux champions d'académie régionaux d'échecs, serait l'occasion pour notre club de mettre un coup de projecteur sur notre discipline mais également de pérenniser la section echecs mise en place dans le cadre de la convention avec le collège lycée st joseph, cette structure a la particularité de compter dans ses effectifs deux frères et une soeur, camille et gabriel barneaud en lycée, et julie en collège. Gabriel qui a participé déjà deux fois à des championnats de france individuel, après être monté sur les podiums régionaux (2ème benjamin en 2012), sélectionné dans le pôle espoir de Provence pour les derniers championnats de France à Nimes, vient de marquer son premier point en Nationale 3 à Hyeres (seul vainqueur de notre équipe au passage). La section échecs compte également deux jeunes joueurs prometteurs (deux freres) qui arrivent de la martinique.

je vous serais gré de bien vouloir nous assurer de votre soutien dans la diffusion de l'information concernant cette compétition et le partenariat mis en place.

je suis à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

cordialement

JEAN RENE PAIRAUD
SECRETARIAT DE L'ECHIQUIER HAUT ALPIN
0629939740

Bientôt Noël ! Des idées cadeaux pour les enfants à découvrir sur [Voila](#)

